Ladin W. & H. Rosenfeld (1979). Le processus de normalisation linguistique en Alsace. *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 8, 120-157.

LE PROCESSUS DE NORMALISATION LINGUISTIQUE EN ALSACE

W. LADIN-H. ROSENFELD

Nous remercions Henri COURTADE, Raymond MATZEN, Eugène PHILIPPS et André WECKMANN sans le soutien moral et matériel desquels cet article n'aurait peut-être pas vu le jour ...

Avec notre amicale pensée
Un de l'Intérieur et un de l'Extérieur

I. Rappel historique

P. Vogler (1), dans un article de la présente Revue, affirme que «d'une façon générale, un dialecte a tout à souffrir de l'enseignement d'une langue littéraire de structure proche (...). La chance de l'alsacien aura donc été d'avoir à coexister avec le français ...». Cette affirmation pour liminaire qu'elle soit, contient en germe toute la querelle du bilinguisme en Alsace. L'enquête menée par W. Ladin (2) dans 42 classes de troisième des collèges du Bas-Rhin permettra de vérifier le degré de «chances» dont bénéficie le dialecte. Si Vogler a raison, on constatera le maintien de l'alsacien, s'il a tort, son déclin. Mais la réalité ne se laisse pas saisir de façon simpliste. Il y a, à notre avis, bien autre chose que les paramètres linguistiques qui font qu'une langue se modifie ou disparaît. En dernière instance, les paramètres politiques et l'environnement économique nous semblent bien plus pertinants.

E. Philipps propose d'ailleurs de ne pas parler de bilinguisme tout court, mais de bilinguisme à trois composantes : les dialectes, l'allemand littéraire et le français (3). Naturellement, les dialectes peuvent être fort différents suivant qu'il s'agisse des dialectes franciques au Nord du Seltzbach (Cf. carte géo-linguistique de R. Matzen à la page suivante.) ou des dialectes alémaniques dans le restant de l'Alsace. Mais il faut bien reconnaître que les dialectes alsaciens ont toujours été des langues d'expression orale, même si on en trouve traces écrites dès le IXe siècle, ce n'est qu'à partir du XIXe siècle qu'une activité littéraire spécifiquement dialectale est apparue. La question des racines linguistiques des dialectes alsaciens (nous dirons par la suite du dialecte bien que cela soit un abus de langage) est une question

(1) VOGLER (P.), *La planification du bilinguisme alsacien*, dans : Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est, n° 3, Strasbourg, 1974, p. 216.

(2) LADIN (W.), *Sprachwahl und Sprachbewußtsein der unterelsässischen Schuljugend* – Die Auswertung eines Fragebogens, thèse de doctorat en voie de préparation, Salzbourg.

(3) PHILIPPS (E.), *Sein oder Nichtsein : eine elsässische Alternative*, dans : Dialekt – Wiederentdeckung des Selbstverständlichen ? (éd. Matthias SPRANGER), Fribourg, 1977, p. 115.

parfaitement claire ; mais dès le XVIe siècle et avec la naissance de l'imprimerie, l'Alsace a fortement contribué à l'extension du haut-allemand. Même si cette langue a été la langue administrative, la langue religieuse, la langue des lettres, elle a également été la langue des traditions populaires alsaciennes. Cela est tellement vrai que malgré l'annexion de l'Alsace à la France à partir du XVIIe siècle, ce n'est qu'à partir de 1945 que le français s'implante réellement en Alsace. Cela ne veut pas dire que les Alsaciens sont, comme le croient quelques «naïfs de l'Intérieur» des Allemands, mais qu'ils ont toujours essayé de maintenir leur culture régionale propre.

Extrait de : *Elsässisch Reda*, 8e Recueil de la Petite Anthologie de la Poésie Alsacienne illustré par Tomi UNGERER, Strasbourg, 1978, p. 104.

Le domaine dialectal de l'Alsace

Carte géo-linguistique reproduite avec l'autorisation de M. RAYMONG MATZEN
(Cf. *Saisons d'Alsace*, n° 58, Strasbourg, 1976, p. 170.)

Les erreurs linguistiques du système éducatif, français ou allemand d'ailleurs, sont parfaitement mesurables : Dès 1918, le mode d'enseignement du français à la maternelle et à l'école primaire calqué sur celui utilisé à l'«Intérieur» a engendré en Alsace de véritables générations linguistiquement sacrifiées. La guerre de 1939 à 1945, on s'en doute, n'arrangea rien. Mais pour des raisons que tout le monde connaît, la francisation fut menée de manière particulièrement vigoureuse (pour être modéré). Créer une barrière linguistique, renforçant la frontière du Rhin, voilà la force de frappe qui devrait être un élément de protection contre des revanchards allemands, comme si l'usage du dialecte avait favorisé en soi la collaboration pendant la guerre 1939-1945. Or, à ce sujet, F.-G. DREYFUS cite des chiffres tout à fait intéressants : 15.000 Alsaciens ont été à un moment quelconque arrêtés pour une longue période, soit 1,5% de la population alsacienne et proportionnellement sept fois plus que dans le reste de la France (4).

L'alsacien subit de ce fait une attaque particulièrement violente de la part de l'appareil d'Etat. Le 11 janvier 1951 la loi Deixonne (ministre socialiste) autorise l'enseignement du breton, du basque, du catalan et de l'occitan. Mais le corse, le flamand, l'alsacien sont considérés comme des dialectes «étrangers». Le décret Fontanet du 16 juin 1974 autorise l'enseignement du corse. Il existe, en plus, un grand nombre de dispositions réglementaires organisant l'enseignement des langues régionales tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire, mais l'alsacien reste toujours un dialecte «étranger». Naturellement, seule une étude à caractère historique pourrait éclaircir les causes des effets socio-linguistiques que nous allons tenter de faire apparaître dans ce qui suit. Notre propos n'est pas celui-là. On trouvera une abondante littérature sur ces questions (5).

A partir des résultats que nous avons obtenus, nous proposerons des hypothèses de recherche.

II. Présentation de l'enquête

Toute enquête est par définition réductrice. Le seul problème est en fait de mesurer le champ d'applicabilité des phénomènes qu'elle prétend mettre en lumière. L'enquête a été réalisée auprès d'une population de 781 élèves de 42 classes de troisième dans 15 collèges du Bas-Rhin. Nous avons ainsi voulu obtenir une image représentative de la population des élèves ayant suivi une scolarité «normale» dans le département. Cette représentativité est double : vis-à-vis des catégories socio-professionnelles d'origine d'une part, mais aussi vis-à-vis du mode d'habitat d'autre part. Nous pensions en effet que ces facteurs devaient être

(4) DREYFUS (F.-G.), *L'Alsace de 1900 à nos jours*, Strasbourg, 1979, p. 215.

(5) Cf. ALLEMANN (F. R.), *Die Elsässer : eine Minorität, die keine sein will*, dans : Der Monat, Berlin, Nov. & Dec. 1962 ; BAAS (E.), *Situation de l'Alsace*, Colmar, 1973, 2e édit. ; MAGUÉ (P.), *Le particuliarisme alsacien : 1918-1967*, Paris, 1970 ; PHILIPPS (E.), *Les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945*, Strasbourg, 1975 : PHILIPPS (E.), *L'Alsace face à son destin : La crise d'identité*, Strasbourg, 1978 ; VERDOODT (A.), *Zweisprachige Nachbarn*, Vienne, 1968.

surdéterminants par rapport aux explications concernant la situation linguistique de l'Alsace. Nous verrons plus loin que cette surdétermination n'est pas nécessairement fondée. Le modèle explicatif ville/campagne, classes sociales ne peut être isolé des paramètres concernant l'environnement économique, le rôle de la femme, l'influence du facteur religieux, etc. Encore une fois, dans tout modèle d'explication sociologique, ce sont tous les facteurs qu'il faut prendre en même temps pour y découvrir les liens, causes et effets.

Dans le passé, un certain nombre d'enquêtes donnant des renseignements sur l'usage des langues en Alsace a été réalisé. Les dernières statistiques officielles remontent au recensement de la population de 1962. A cette occasion, 80,7% des personnes interrogées (sur 96,5% de la population totale ayant pris position) déclarent savoir parler le français et 85% l'alsacien (6). Des chiffres concernant les connaissances en haut-allemand manquent dans cette étude. Or, si l'on compare les pourcentages de 1962 avec ceux de 1946, on constate que la proportion des personnes affirmant parler le français, c'est-à-dire sachant le parler, a augmenté de 14,3% (donc de 66,4% à 80,7%) tandis que la proportion des personnes d'expression dialectale est tombée de 91% en 1946 à 80% en 1962 (7). Par ailleurs, pour ce qui est de la pratique linguistique des Alsaciens, le recensement de 1962 donne les pourcentages suivants :

frç	dia	all	frç + dia	frç + all	dia + all	frç + dia + all
13,6%	3,2%	0,5%	20,4%	1,7%	11,7%	48,9% (8)

On peut cependant reprocher aux statistiques de l'INSEE, comme le fait F. Hartweg (9), qu'elles ne s'intéressent guère à la langue «naturelle» des Alsaciens, étant donné qu'elles nous renseignent uniquement sur les connaissances linguistiques des personnes enquêtées et non sur la langue la plus fréquemment parlée. Tout se passe comme si les statistiques de l'INSEE n'avait pour but que de démontrer le progrès de l'assimilation du français (10).

A côté des publications de l'INSEE, il existe un grand nombre de travaux scientifiques à propos de l'emploi des langues en Alsace qui sont soit d'un ca-

(6) INSEE (Direction régionale de Strasbourg. Recensement général de la population, 1962), *Langues parlées et religions déclarées en Alsace*, Bulletin régional de statistique, vol. I, Strasbourg, 1965, pp. VII et X.

(7) INSEE, *Aspects particuliers des populations alsacienne et mosellane, langues – personnes déplacées – religions*, Etudes et documents démographiques, n° 7, Paris, 1956, pp. 13-17.

(8) *Op. cit.*, pp. 40-41.

(9) HARTWEG (F.), *La situation linguistique en Alsace : un bilan*, Extrait de Carleton Germanic Papers 2, Carleton University Ottawa (Canada), 1974, p. 4.

(10) Pour cette raison, cf. l'avant-propos de l'étude déjà citée (l'INSEE (1956)) : «L'administration et le public ne sauraient se désintéresser de suivre l'évolution de plus en plus satisfaisante de l'assimilation linguistique des trois départements depuis le retour à la mère-patrie, à la fin de la première guerre mondiale».

ractère très général, soit d'ordre spécifique. La plupart de ces études se contentent de reprendre les chiffres de l'INSEE ([11]). D'autres, citent des statistiques différentes de celles de l'INSEE et souvent sans en indiquer la source ([12]).

En conclusion nous dirons que dans un passé assez récent, ni les instances officielles, ni les chercheurs en général se sont préoccupés d'obtenir des renseignements plus exacts concernant l'emploi des langues en Alsace et leur utilisation dans les différentes situations de communication, autrement dit, d'examiner de près qui parle quelle langue quand et pourquoi ([13]). Cela peut en effet paraître incompréhensible surtout quant à l'enseignement du français dans le primaire lorsqu'on considère qu'une analyse sérieuse et un constat objectif de l'actuelle situation linguistique en Alsace devrait être une condition sine qua non pour la programmation d'un enseignement de langues efficace. Contribuer à combler cette lacune a été l'objectif de l'enquête menée par W. Ladin.

III. Le questionnaire

Selon Stozel (J.) et Girard (A.) ([14]), l'instrument le plus courant des enquêtes par sondages est le questionnaire «standardisé», c'est-à-dire un ensemble de questions qu'on soumet sans aucune variante à toutes les personnes à interroger. Pour construire ce questionnaire, nous nous référons à des travaux de J. Findling, J. A. Fishman, W. F. Mackey, D. Messner, J. Rubin et tout particulièrement de W. Hoffmeister à qui l'on doit une étude sur le bilinguisme en Lorraine thioise et à l'étude duquel nous unissent des rapports méthodologiques ([15]).

Le questionnaire de 180 items établit d'abord le profil socio-démographique de l'enquêté. Puis, il énumère un certain nombre de situations à propos de chacune desquelles le sujet interrogé doit dire s'il parle alsacien, français ou haut-allemand. En outre, afin de diminuer le caractère artificiel de la situation d'enquête et pour

(11) Cf. HARTWEG (F.), *op. cit.*, p. 3 ; MAUGUÉ (P.), *op. cit.*, p. 183 ; VERDOODT (A.), *op. cit.*, p. 62 ; VOGLER (P.), *op. cit.*, p. 216 ; etc.

(12) P. ex. *Les Départements Français : 67 Bas-Rhin/Alsace*, dans : La Documentation Française, Notes & Etudes Documentaires, n° 4458, Paris, 1978, p. 16 ; etc.

(13) C'est la question fondamentale de chaque analyse sociolinguistique. Cette question a été formulée ainsi par J. A. FISHMAN ; cf. FISHMANN (J. A.), *Who speaks what language to whom and when*, dans : La Linguistique, n° 2, Paris, 1962, pp. 67-88.

(14) STOEZEL (J.), GIRARD (A.), *Les sondages d'opinion publique*, Paris, 1973, p. 141.

(15) FINDLING (J.), *Bilingual Need Affiliation, Future Orientation, and Achievement Motivation*, dans : Advances in the Sociology of Language (éd. FISHMAN J. A.), vol. II, The Hague 1972 ; FISHMAN (J. A.), *The Sociology of Language in Society*, dans : Advances in the Sociology of Language (éd. FISHMAN J. A.), vol. I, The Hague, 1971 ; ID., Who speaks ..., *op. cit.* ; HOFFMEISTER (W.), *Sprachwahl in bestimmten Sprechsituationen – Eine sprachsoziologische Untersuchung zur Zweisprachigkeit unter besonderer Berücksichtigung des Deutschen bei Schülern im französischen Departement Moselle*, Salzbourg, thèse 1973 ; MACKEY (W. F.), *The Description of Bilinguisme*, dans : Readings in the Sociology of Language (éd. FISHMAN J. A.), The Hague, 1968 ; MESSNER (D.), *Zur sprachlichen Selbsteinschätzung von Bündner Romanen, Auswertung eines Fragebogens*, Université de Salzbourg, 1977 ; RUBIN (J.), *Bilingual Usage in Paraguay*, dans : Readings ..., *op. cit.*

RECENSUREMENT

J.F. MILLET

Extrait de la Revue *De Budderflade*, n° 1, Strasbourg, 1975.

ne pas surmener l'attention des élèves, le questionnaire a été subdivisé en six domaines : le domaine des relations familiales et amicales (conversation mère/enfant,père/enfant et vice-versa, entre frères et sœurs, avec les grands-parents, les amis, etc.), le domaine individuel (langue du discours intérieur, rêves, exclamations, etc.), le domaine religieux (langue de la confession, de la messe, des chants, etc.), le domaine public (langue employée avec les commerçants et artisans, dans les services publics, dans des situations fortuites, dans les relations périscolaires, etc.), le domaine des loisirs (il s'agit ici de loisirs à caractère culturel : choix d'une station de radio ou de télévision, d'un journal, etc.). Enfin, un autre objectif étant d'obtenir une vue globale du système de valeurs qu'engendre la coexistence de deux langues officielles et d'une famille de dialectes et de nous faire une idée sur «l'image» des trois idiomes présents en Alsace – c'est ce que nous appelons le domaine de la conscience linguistique – ainsi que sur les capacités à utiliser l'alsacien dans des situations concrètes et abstraites.

IV. Le traitement des données fournies par l'enquête (16)

L'analyse factorielle des correspondances* est une méthode statistique de description des données qui a été proposée en France par J. P. Benzecri et la première thèse sur cette question a été produite en 1965 par B. Escoffier (17). L'efficacité de la méthode en a fait son succès et la très «littéraire» revue de P. Bourdieu (Actes de la Recherche en Sciences Sociales) lui a ouvert ses portes dans un article de 1978 sur le patronat (18).

Nous ne voulons pas, dans le cadre de cet article, en présenter les développements théoriques, nous renvoyons les lecteurs intéressés à :

- Benzecri (J. P.), *L'analyse des données*, T. II, Paris 1971.
- Lebart (L.), Morineau (A.), Tabard (N.), *Technique de la description statistique*, Paris, 1977.
- Saporta (G.), *Théories et méthodes de la statistique technique*, Paris 1978.

Nous avons, pour aborder cette étude, divisé les items de l'enquête en «domaines» (cf. plus haut) et nous avons voulu étudier les liens existant entre chaque domaine et un groupe de variables socio-démographiques fixées à l'avance. Ces variables concernaient le sexe, le lieu d'habitation (villages, villes moyennes, Strasbourg), la catégorie socio-professionnelle du père et la langue maternelle (c'est-à-dire la première langue parlée). Il s'agissait de déduire à travers les liens existant entre modalités de variables* du premier groupe et modalités de variables du deuxième groupe les propriétés des unes en fonction des propriétés des autres (19).

(16) Les expressions techniques pourvues d'un astérisque (*) sont expliquées dans un petit lexique statistique en annexe.

(17) Escoffier (B.), *Analyse des correspondances*, Paris, thèse 1965.

(18) Bourdieu (P.).

(19) La liste complète des questions choisies par domaine figure en annexe.

La proximité géométrique de deux modalités (cf. graphiques) traduisent leur ressemblance au niveau de la population étudiée. Par exemple : Pour ce qui concerne le domaine des relations familiales et amicales, la modalité A901 (le parler père/enfant en alsacien) est proche de la modalité P105 (profession du père : ouvrier) ce qui signifie que la probabilité de voir un enfant s'adresser à son père en alsacien est très élevée lorsque celui-ci est ouvrier (proche de 1).

Inversement l'éloignement de deux modalités traduit une opposition. Ainsi, toujours à propos de ce domaine, P102 (profession du père : cadre supérieur) et P105 sont diamétralement opposés. La dichotomie ainsi opérée nous permet d'affirmer le résultat suivant : Il y a deux groupes d'enquêtés différents ; ceux qui s'adressent à leurs parents le plus souvent en français (enfant de cadres supérieurs ou profession libérale) et ceux qui s'adressent à leurs parents en alsacien (enfants d'ouvriers). Naturellement, on prendra en compte l'ensemble des proximités ou des oppositions.

L'analyse factorielle des correspondances que nous avons utilisée est en fait une extension des travaux de J. P. Benzecri qui, dans un pemier temps, ne s'est préoccupé que des liaisons entre deux variables qualitatives. Les tableaux croisés que nous traitons, sont en fait des tableaux de Burt+ [20] sur juxtaposition de table de contingence+. Cette généralisation justifiée théoriquement par les travaux de J. Dauxois et A. Pousse, de M. Masson, G. Saporta ainsi que dans des travaux récents de A. Patris et H. Rosenfeld permet des applications intéressantes aux sciences humaines en général et aux sciences sociales tout particulièrement [21].

En plus des résultats habituellement évoqués en analyse des correspondances, montre que l'interprétation des axes d'inerties+ ou facteurs y est facilitée. Le nominalisme factoriel permet de mettre en évidence des structures a priori non évidentes sur les données. Reprenons le premier exemple déjà cité. L'opposition entre les deux groupes signalés enrichie de la distinction entre ville (Strasbourg : V103) et campagne (V102) permet de qualifier la direction dans laquelle les modalités sont le mieux discriminées. Cette direction s'appelle un facteur et définit la structure des données.

Ces axes factoriels sont ordonnés (pour un domaine fixé) et leur importance décroit.

Pour des raisons techniques et théoriques (cf. J. P. Fenelon et L. Lebart) [22], nous n'examinons que les premiers facteurs ; les autres ne représentent que des

(20) Burt (C.), *The factorial analysis of qualitative data*, dans : British Journal of Psychology, Londres, Stat. Sect. III, 1950.

(21) Dauxois (J.), Pousse (A.), *Les analyses factorielles en calcul des probabilités et en statistique : Essai d'étude synthétique*, Toulouse, thèse 1976 ; Massen (M.), *Processus linéaires et analyse de données non linéaires*, Université Paris IV, thèse de doctorat d'Etat 1974 ; Patris (A.), *Analyses factorielles, étude synthétique*, Nancy, thèse 1979 ; Rosenfeld (H.), *Inverses généralisées et analyses statistiques*, Nancy, thèse 1979 ; Saporta (G.), *Liaison entre plusieurs ensembles de variables et codage de données qualitatives*, University Paris IV, thèse 1975.

(22) Fénelon (J. P.), Lebart (L.), *Statistique et informatique appliquées*, Paris, 1971.

fluctuations aléatoires. Pour certains domaines, un seul facteur résume bien la structure des données. C'est le cas, par exemple, du domaine des relations familiales et amicales. Par contre, le domaine religieux nécessite l'extraction de quatre facteurs.

Enfin, signalons que les facteurs sont orthogonaux, c'est-à-dire non corrélés*. Les dimensions extraites sont alors des synthèses des variables de départ.

V. Analyse et interprétation des données

1. Domaine des relations familiales et amicales

L'analyse factorielle du domaine des relations familiales et amicales fait apparaître une dimension privilégiée. (Cf. graphique p. 18 ainsi que la page explication des codages en face.) C'est l'opposition ville/campagne qui est la plus déterminate en ce qui concerne l'usage du dialecte et son insertion dans le domaine précité. C'est ainsi que la langue maternelle (la première langue parlée) est le français, ou le français et l'alsacien simultanément pour les élèves strasbourgeois. A ce propos, il convient de se poser la question du sens des déclarations d'apprentissage concomittant de deux langues, d'autant qu'elles ne concernent que des effectifs relativement faibles. Nous pensons d'ailleurs, comme M. Philipp ([23]), que la situation de l'Alsace mérite plus spécifiquement le qualificatif de diglossie que de bilinguisme dans la mesure où l'usage de l'un ou l'autre idiome (français ou alsacien) est conditionné par les situations de communication concrètes et également par le degré de prestige accordé au français – «Il est chic de parler français».

Examinons dans un premier temps le cas des enquêtés habitant Strasbourg. La communication orale avec les parents se fait en français, tant avec le père qu'avec la mère et les frères et sœurs. Les catégories socio-professionnelles impliquées sont essentiellement les cadres supérieurs, employés et personnels de service et, à un degré moindre, les cadres moyens. Cette dominance du français sur l'alsacien est d'ailleurs par un fait qui tient à une seule génération ; en effet, si le parler alsacien existe ou plutôt se maintient avec les grands-parents, les relations linguistiques entre grands-parents et petits-enfants ont lieu, dans ce cas, plutôt par l'intermediaire de la langue française.

L'appartenance à une classe sociale ne paraît pas, à cet égard, absolument

(23) «Es ist unangebracht, wenn man im Elsaß von 'Bilingualismus' spricht, es handelt sich um 'Diglossie', weil die Wahl des einen oder des anderen Idioms durch die Sprechsituation bedingt wird, und weil die Mundart nicht das Prestige der französischen Hochsprache hat. Bei einer 'echten' Zweisprachigkeit werden beide Sprachen gleich hoch eingeschätzt und in allen Situationen gebraucht.», PHILIPP (M.), *Dialekt, Regionale Umgangssprache und Hochsprache im Elsaß*, dans : Mundart und Mundartdichtung im alemannischen Sprachraum (éds. FINCK A., MATZEN R., PHILIPP M.), Institut de Dialectologie alsacienne/Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1978, p. 73.

déterminante ; le fait de travailler et d'habiter en ville l'est beaucoup plus, surtout si on y ajoute l'élément d'influence que représente l'industrialisation.

L'analyse du dialecte dans le domaine des relations familiales et amicales (comme celle des autres domaines d'ailleurs) est à l'évidence dépendante du contexte social, économique et politique. Comme le dit F. Kilstett [24], il nous paraît clair qu'il n'y a pas à proprement parler de renaissance culturelle alsacienne (au sens où il y a un renouveau breton) parce que, malgré les avatars politiques de l'Alsace, le dialecte n'a jamais cessé d'être une langue majoritaire. Le français et le haut-allemand apparaissent tour à tour comme des instruments de domination, mais c'est surtout à travers le dialecte que le peuple alsacien affirme son identité. Pourtant, la question de l'industrialisation et de son influence sur le parler alsacien est importante : soulignons les différences entre les périodes d'annexion de 1871 et de 1940. Ce n'est pas par hasard que le mouvement autonomiste se développe sur une industrialisation «légère» de l'Alsace (Bismarck ne s'intéressant guère qu'à la potasse et à la sidérurgie lorraine). Les éléments d'ancrage d'une idéologie autonomiste se trouvaient réunis, d'autant que le IIe Reich s'accommodait fort bien des revendications linguistiques. La trame du tissu industriel alsacien est marquée par cette histoire (petites et moyennes entreprises avec un fort pourcentage d'ouvriers).

Il est difficile d'affirmer qu'il y a eu une véritable modification du tissu industriel alsacien depuis la guerre. Un redéploiement, des ajustements, une internationalisation des entreprises, sans aucun doute, mais cela toujours sous la forme de petites et moyennes entreprises avec un fort pourcentage de main d'œuvre. Ainsi le facteur d'industrialisation, s'il ne doit pas être négligé, ne peut être considéré comme déterminant dans la baisse d'utilisation du dialecte en Alsace.

Revenons sur les différences à propos des périodes d'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. La période de 1871 à 1914 se traduit par un clivage entre certaines fractions des classes dominantes : une partie des industriels alsaciens du textile transplantent usines et ouvriers Outre-Vosges ; d'autres mènent des luttes politiques à l'intérieur de l'Alsace annexée ; d'autres encore pratiquent une politique de franche collaboration avec les nouveaux maîtres. Cette période se termine sans qu'il y ait eu culpabilisation des Alsaciens du fait de l'annexion. Le mouvement pro-français illustré par l'imagerie populaire et cocardière de Jean-Jacques Waltz (dit «Hansi») représente en quelque sorte le couronnement de «la rentrée de l'Alsace dans le giron de la mère-patrie». A partir de là s'exercent les luttes linguistiques avec leurs déviations bien connues [25].

La période de 1940 à 1945 est, elle, beaucoup plus traumatisante [26]. Après l'incorporation de force et l'intégration à l'Allemagne, les Alsaciens en subissent le

(24) KILSTETT (F.), *Thèses pour un revolutionnaire en Alsace*, dans : Les Temps Modernes (éd. SARTRE J. P.), n° 324-326, Paris, 1973, p. 334.

(25) PHILIPPS (E.), v.s.

(26) Cf. à ce sujet la thèse majestrale de KETTENACKER (L.), *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsaß* (éd. Institut für Zeitgeschichte), Stuttgart, 1973 (Traduit dans : Saisons d'Alsace, n° 65 et 68, Strasbourg).

contre-coup après la libération. Par un étrange retour des choses, ils deviennent souvent aussi suspects de nazisme que n'importe quel Allemand. Le retour de l'Alsace à la France se passe alors dans des conditions qui créent beaucoup de confusion parmi la population. C'est à peine que l'on fait une distinction entre collaborateurs et non-collaborateurs, entre incorporés de force et zélateurs du régime hitlérien. L'administration et les autorités scolaires se lancent dans une politique de francisation à outrance. le français devient l'instrument de la domination. Les fonctionnaires francophones et, d'une façon générale, les cadres, l'imposent avec vigueur dans les activités professionnelles.

Dans ces conditions, l'opposition linguistique constatée entre élèves «urbanisés» ou non prend tout son sens. C'est elle qui fait apparaître clairement l'importance du degré de francisation intervenue depuis 1945. On peut alors se rendre compte de l'influence qu'exerce une situation politique déterminée sur les modes de communication dans la sphère des relations familiales et amicales. Les enfants de cadres habitant Strasbourg, même lorsqu'ils sont dialectophones, utilisent beaucoup moins l'alsacien que les enfants d'ouvriers et paysans «urbanisés» ou non.

A cette petite fresque historique il faut apporter aujourd'hui un autre complément. L'implantation d'une petite et moyenne industrie allemande en Alsace d'une part, les migrations frontalières d'autre part [27], jouent leur rôle dans le maintien du dialecte d'autant plus que les populations concernées habitent en général la campagne.

Contrairement aux élèves «urbanisés», les ruraux sont résolument tournés vers une utilisation intensive du dialecte dans leurs relations linguistiques avec les parents ainsi qu'avec leurs frères et sœurs. Ils sont fils d'agriculteurs ou d'ouvriers, mais ce sont les enfants d'agriculteurs qui utilisent l'alsacien le plus souvent.

Dans cette situation d'opposition, les villes moyennes semblent jouer un rôle tampon du point de vue linguistique. Le français et le dialecte y cohabitent. Reste à savoir dans quel sens évolue l'usage du dialecte : disparition ou maintien ?

Avançons une hypothèse de réponse à cette question : Nous avons constaté dans ce qui précède comment le degré de francisation était lié à l'existence des structures administratives, qu'elles soient publiques ou privées. A l'inverse, la persistance du dialecte est évaluée positivement compte tenu d'un certain nombre d'implantations industrielles ou du phénomène des migrations frontalières. A ce propos, il ne saurait être question de considérer ce phénomène comme purement marginal lorsqu'on sait que 30.000 travailleurs passent quotidiennement la frontière vers l'Allemagne et la Suisse. Mesure-t-on l'impact de ce fait à travers leurs relations linguistiques environnantes y compris le domaine familial.

Devant ces éléments, notre hypothèse est la suivante : si la réalisation du huitième plan français doit avoir pour résultat la constitution de grandes ag-

(27) D'après les chiffres en notre possession, 20,4 % de la population active alsacienne travaille dans des entreprises dont 50 % du capital est allemand. D'autre part, 10 % de la population active traverse journellement le Rhin ves la Suisse ou l'Allemagne (chiffres APEC : association des cadres).

glomérations bas-rhinoises, des villes essentiellement tertiaires, une baisse de l'utilisation du dialecte sera encore plus sensible. A l'inverse, une implantation de plus en plus dense de petites et moyennes entreprises et de petites et moyennes industries allemandes peut avoir pour effet de renforcer l'usage de l'alsacien. Le clivage linguistique entre les différentes couches sociales de la région sera encore plus profond. Les phénomènes actuels de sous-scolarisation mis en évidence par C. Regnier [28] ne pourraient que s'accentuer si le système scolaire reste ce qu'il est ; le français vis-à-vis des classes défavorisées un rôle de sélection tout à fait comparable à celui des mathématiques ou du latin ...

Si cette situation s'avère exacte, la coupure s'accentuera et les catégories de population concernées par cet antagonisme vont être de plus en plus éloignées linguistiquement. On risque alors de voir émerger ici et là un «renouveau de l'alsacien» au sens breton du terme, peut-être même une nouvelle langue de clerc ...

Cette hypothèse posée, nous pouvons l'illustrer en revenant à l'analyse factorielle du domaine des relations familiales et amicales.

Lorsqu'on observe la représentation graphique+ du premier facteur [29], on constate que la modalité L103 (bilinguisme maternel) est proche de la modalité L102 (langue maternelle exclusivement française). S'il y a proximité entre P102 (cadres supérieurs) et A902, c'est pour les mêmes raisons qui font que les enquêtés parlent plus souvent français avec leur père lorsqu'il est cadre supérieur.

Somme toute, le domaine des relations familiales et amicales, où devrait apparaître le plus facilement les origines linguistiques – dès lors qu'on veut bien admettre que dans cette sphère les relations de communication sont aussi peu formelles que possible – nous montre que ces origines sont quelque peu gommées par les conditions d'habitat et d'appartenance sociale des enquêtés. A partir du moment où le domicile des interrogés est strasbourgeois, on note une baisse d'utilisation du dialecte pour les enfants de cadres supérieurs et moyens, et même pour ceux des employés ou personnels de service. Enfin, les relations linguistiques parents/enfants sont dissymétriques. Les enquêtés s'adressent plus souvent à leur mère en français qu'à leur père et réciproquement. Si l'on tient compte que ce phénomène existe toutes catégories socio-professionnelles confondues, il vient renforcer notre hypothèse dans la mesure où les pères appartiennent le plus

(28) Regnier (C.), *La scolarisation en Alsace*, Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est, n° 2, Strasbourg, 1973 ; *Les disparités régionales de la scolarisation en France : Situation de l'Alsace* (statistiques tirées de : Indicateurs Régionaux, Ministère de l'Education, Direction Générale de la Programmation et de la Coordination, sept. 1975 ; renseignement fourni par l'auteur), Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est, n° 6, Strasbourg, 1977.

(29) Dans le domaine des relations familiales et amicales, il n'existe d'ailleurs qu'un seul facteur réellement important ce qui signifie que l'ensemble des modalités des variables peut être résumé en une seule variable synthétisant ces modalités. Autrement dit, il existe une dépendance complète entre les niveaux de réponses relatives à ce domaine. Si deux modalités sont proches géométriquement, cela montre que l'ensemble des enquêtés se comporte de façon «synonymique» vis-à-vis de ces modalités.

souvent aux couches ouvrières ou paysannes (52 %). Faut-il imputer cette différence d'attitudes linguistique entre les parents au taux d'activité féminine (38 %) et à la tradition qui veut que ce soit la femme «qui s'occupe des papiers» et de l'éducation des enfants ?

Nota bene : La lecture des codages

– Les variables socio-démographiques restant toujours les mêmes, sont définies comme suit :

L1	*Langue maternelle*
L101	alsacien
L102	françis
L103	alsacien + français
S1	*Sexe*
S101	masculin
S102	féminin
P1	*Profession du père*
P101	agriculteur
P102	cadre supérieur
P103	cadre moyen
P104	employé
P105	ouvrier
P106	personnel de service
V1	*Lieu d'habitation*
V101	ville moyenne
V102	campagne
V103	Strasbourg

– Les variables de l'autre groupe (domaines) sont expliquées par une légende au-dessous du graphique.
– Le chiffre entre parenthèses, après le code, indique le rang+ (l'importance du point).
– Les codes précédés d'un rond (°) concernent les facteurs 2 ou 4 (représenté sur le même graphique que le facteur 1 ou 3).
– F_1 Facteur 1, F_2 Facteur 2, etc.

2. *Domaine individuel*

L'analyse factorielle du domaine individuel, c'est-à-dire celui du discours intérieur, montre, comme pour le domaine des relations familiales et amicales, une nette différence entre ville et campagne (cf. graphique p. 22). Dans cette analyse, où le phénomène étudié touche les représentations mentales d'activité abstraites et concrètes, les modalités de réponses aux questions posées ne peuvent plus être réduites à une seule dimension factorielle traduisant leur niveau d'interdépendance. Il émerge ici une deuxième dimension non corrélée avec la première relative au domaine spécifique étudié.

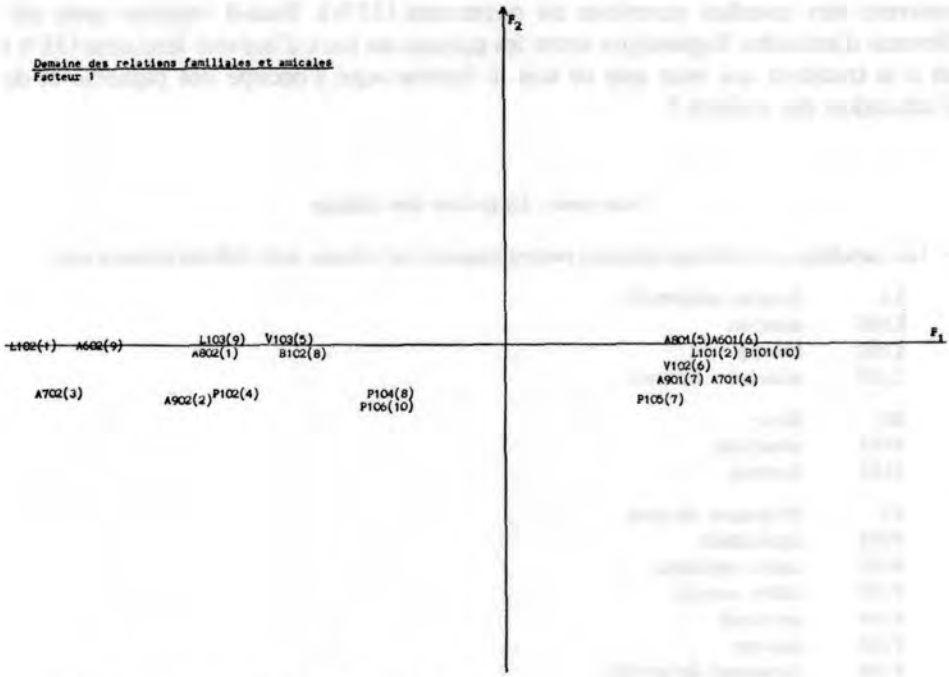

A601 La mère parle à l'enfant en alsacien
A602 La mère parle à l'enfant en français
A701 Le père parle à l'enfant en alsacien
A702 Le père parle à l'enfant en français
A801 L'enfant parle à la mère en alsacien
A802 L'enfant parle à la mère en français
A901 L'enfant parle au père en alsacien
A902 L'enfant parle au père en français
B101 L'enfant parle aux frères et soeurs en alsacien
B102 L'enfant parle aux frères et soeurs en français

1er facteur

Le premier facteur traduit l'opposition des attitudes entre les enquêtés de la ville de Strasbourg et ceux de la campagne. Pour les élèves provenant de la campagne, les réalisations mentales d'une activité physique ou pratique (jardinage, bricolage, emplettes, etc.) se font en alsacien. De la même manière, les pensées théoriques sur des thèmes tels que la politique ou l'économie font appel à un support linguistique dialectal. Bien plus, les calculs mathématiques mentaux sont déclarés être réalisés en alsacien. Cela est d'autant plus explicable qu'il s'agit ici essentiellement de fils d'agriculteurs dont la langue maternelle est l'alsacien. Il faut noter cependant la

faiblesse des effectifs concernés par ce phénomène. Une des questions posées faisait également référence à la possibilité de rêver en alsacien ou en français. Face à cette question, l'importance du dialecte est non négligeable. Phénomène curieux : les garçons déclarent plus souvent rêver en alsacien que les filles (sachant qu'on rêve en alsacien, il y a une probabilité de 62% d'être un garçon !).

L'importance des oppositions entre filles et garçons différencie d'ailleurs fortement l'analyse de ce domaine avec le précédent. Il faut noter la proximité de la modalité «garçons» avec la modalité concernant la langue dans laquelle on exprime sa douleur lorsqu'on se cogne par exemple la jambe. Si les garçons jurent en alsacien, les filles, elles, jurent en français. Faut-il en conclure que l'interdit d'usage du juron pour les filles peut être transgressé par l'utilisation du français ?

A l'opposition de la population scolaire rurale, les élèves strasbourgeois, surtout filles et fils de cadres supérieures ou moyens et de personnels de service, ayant comme langue maternelle le français ou l'alsacien et le français, pensent davantage en français lorsqu'ils s'adonnent à une activité physique ou pratique. Il en est de même pour les pensées abstraites. En outre, les élèves de la métropole bas-rhinoise affirment rêver en français. par ailleurs, ils effectuent les calculs de tête en langue française.

Quant aux élèves des villes moyennes, leur emploi de langue se situe à mi-chemin entre les deux extrêmes linguistiques. Ainsi, les interrogés déclarent penser concrètement et abstraitement en alsacien et français.

Pour conclure notre propos, l'opposition entre l'usage du français et de l'alsacien s'explique, toutes choses égales par ailleurs, par référence à l'urbanisation. Il faut noter l'apparition d'un phénomène de différence d'attitude lié au sexe. Les élèves/filles habitant l'agglomération strasbourgeoise issues de milieux aisés ou filles d'employés sont portées à utiliser le français comme langue privilégiée du domaine individuel ou du «discours intérieur» s'opposant par là aux garçons de la campagne issus de milieux d'agriculteurs ou d'ouvriers qui présentent des attitudes symétriques. Ce constat des différences entre garçons et filles vis-à-vis de l'utilisation du dialecte est à rapprocher des relations linguistiques entre parents et enfants et également à la classe sociale d'origine. Le déclin du dialecte est ainsi matrilinaire.

2e facteur

Ce facteur orthogonal au précédent, c'est-à-dire un non corrélé, présente la particularité d'opposer le français et l'alsacien sur trois pôles :

- les activités mentales abstraites (calculs de tête)
- les rêves
- les réactions spontanées face à la douleur.

Ces trois pôles sont liés à une hierarchie qui met en rapport :

- l'urbanisation
- le sexe
- les catégories socio-professionnelles.

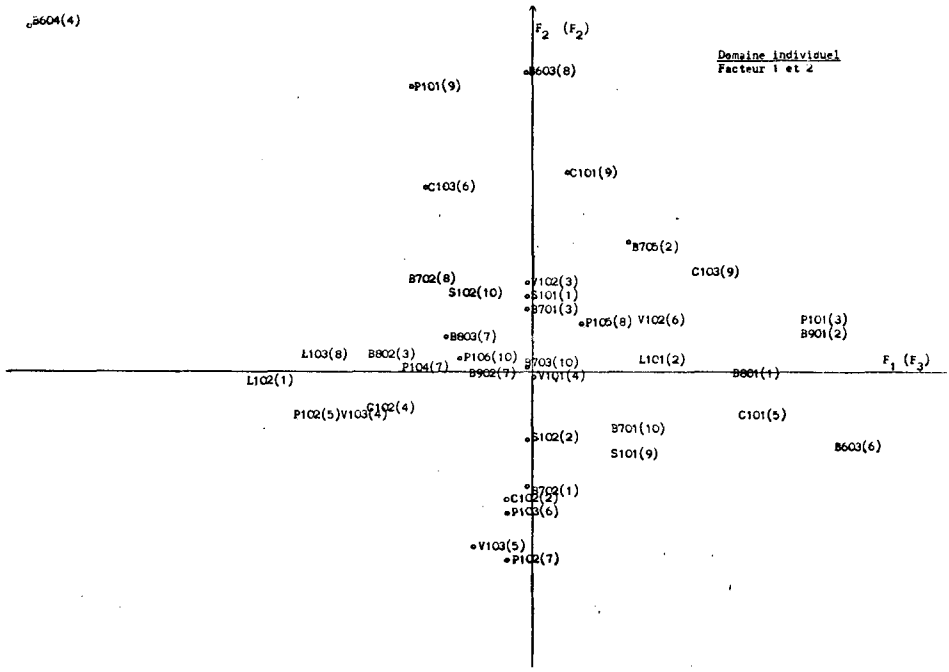

B603 Calcules de tête en alsacien et français

B701 "Reflexes" face à la douleur en alsacien

B702 "Reflexes" face à la douleur en français

B801 Pensées concrètes en alsacien

B802 Pensées concrètes en français

B901 Pensées abstraites en alsacien

B902 Pensées abstraites en français

C101 Rêves en alsacien

C102 Rêves en français

C103 Rêves en alsacien et français

°B603 Calculs de tête en alsacien et français

°B604 Calculs de tête en allemand

°B701 "Reflexes" face à la douleur en alsacien

°B702 "Reflexes" face à la douleur en français

°B703 "Reflexes" face à la douleur en alsacien et français

°B705 "Reflexes" face à la douleur en alsacien et allemand

°B803 Pensées concrètes en alsacien et français

°C101 Rêves en alsacien

°C102 Rêves en français

°C103 Rêves en alsacien et français

Examinons d'abord le second ensemble d'oppositions : les villages s'opposent à Strasbourg. Autour des villages, dans les nouveaux lotissements, se groupent les filles de cadres moyens et agriculteurs. Les fils d'ouvriers y habitent. Vis-à-vis de ce facteur et liés aux modalités précédentes, quelques «marginaux» déclarent calculer en allemand. Pour les filles de cadres moyens, on y retrouve la réponse face à la douleur en français. Du côté des villes moyennes ou de Strasbourg, les rêves se font en français ou en alsacien, mais on rêve plus en alsacien dans les villes moyennes qu'à Strasbourg. De plus, le rêve en français «est un rêve de cadres supérieurs». Quant aux villages, comme précédemment, l'alsacien y domine et le français n'y intervient que dans la mesure où il est lié aux réactions spécifiques des filles face aux thèmes évoqués dans ce domaine.

En opposition à la population précédente, les garçons strasbourgeois, fils de cadres supérieurs, et ceux qui habitent les «petites villes», fils de personnels de service, apparaissent liés au second facteur dans ce qui les différencie des filles vis-à-vis de la dimension linguistique intérieure. Si les Strasbourgeois rêvent en français, les élèves des petites villes moyennes et des villages déclarent le faire en alsacien. Les réactions face à la douleur – extrapolons les jurons – se font pour les garçons, quel que soit leur lieu de résidence, en alsacien, en alsacien ou en haut-allemand. Il y a là une opposition par rapport aux filles mais qui fonctionne sans aucun doute de manière psychologiquement équivalente : l'interdit étant ici le français, d'autant que les pensées conscientes-abstraites ou concrètes sont déclarées être réalisées en alsacien ou en français.

Ce deuxième facteur qui explique environ 10% de la dispersion totale des enquêtés autour d'un individu moyen peut être résumé ainsi : La dimension introduite oppose les garçons et les filles des classes de troisième par rapport aux lieux d'habitation. par comparaison au facteur précédent, il y a inversion des lieux d'habitation entre filles et garçons. Les rêves sont bilingues pour le second facteur chez les garçons comme chez les filles, les fils de personnels de service rêvant plus en alsacien que les enfants de cadres supérieurs. L'orthogonalité entre le second et le premier facteur s'explique aussi par référence aux pensées concrètes ou abstraites. Déclarées en français pour les filles strasbourgeoises de parents cadres supérieurs, elles ne concernent plus les filles d'employées ou d'agriculteurs.

Pour ce domaine, l'individualisation du vécu linguistique fait apparaître l'importance des différences d'attitudes entre les garçons et les filles. Les garçons sont plus tournés vers les représentations mentales en alsacien que les filles et on peut rapprocher ces résultats de ceux obtenus dans le domaine précédent en formulant une deuxième hypothèse : le déclin du dialecte a pour support idéologique la condition et l'activité féminine. Si l'on songe, par exemple, que les filles de cadres moyens deviennent plus souvent employées dans les secteurs tertiaires que dans d'autres branches d'activités et si l'on veut bien admettre qu'il y a là une «tradition» (imposée aux femmes), on explique comment, y compris dans le domaine individuel, les femmes semblent contribuer considérablement à la disparition du parler alsacien. Dans cette affaire, il faut prendre garde de ne pas inverser les causes et les effets : c'est parce qu'elles sont femmes qu'elles sont

affectées à des emplois de types tertiaires, c'est dans ce champ d'activité que la pression d'utilisation du français est la plus forte, d'où le constat précédent.

3. Domaine religieux

Nous abordons un domaine complexe, celui des rapports entre le facteur religieux et l'usage de la langue. Pour ce qui est de ce domaine, l'enquête aurait pu être plus poussée, mais nous n'avons pas voulu aborder le strict point de vue d'une étude socio-linguistique religieuse. Des résultats intéressants pourront être trouvés dans les travaux de F. Willaime suite à son enquête sur les pasteurs d'Alsace et de Moselle (30). De même les travaux de G. Michelat et M. Simon distinguent bien dans les questions relatives à la religion les pratiques régulières, irrégulières de la non-pratique (31). Ils montrent d'ailleurs, comment la pratique occasionnelle peut être une conduite de conformisme social.

En ce qui nous concerne, notre étude fait abstraction des rapports historiques et linguistiques qui existent entre la religion et le dialecte. Il ne saurait être question dans le cadre d'un court article d'éclairer totalement tous les aspects du phénomène, mais plutôt de proposer des axes de réflexions ultérieures qui mériteraient de plus amples développements.

En l'espèce, nous nous sommes intéressés :

- au choix de la langue pour les offices religieux (français ou allemand)
- à la possibilité d'assister à un office religieux en alsacien
- à la préférence de langue pour les chants de messe, du culte et de Noël
- pour les catholiques, à la langue de la confession.

La complexité de cette question se traduit par l'existence de quatre facteurs (cf. graphiques pp. 26 et 28) qui se décrivent comme suit :

1er facteur

On retrouve les oppositions ville/campagne, garçons/filles, cadres/ouvriers ou agriculteurs. Il est à noter que les filles concernées sont cette fois-ci celles de la campagne alors que les garçons sont citadins.

Nous avons noté dans les précédents domaines combien la pratique du dialecte semblait être plutôt une caractéristique des zones rurales. Il paraît que dans le domaine religieux, il en soit tout autrement. C'est en effet à la campagne, chez les filles, que la pratique de la confession et des chants de Noël se font en français. A l'opposé, la pratique religieuse des garçons citadins apparaît plus fortement marquée par le choix délibéré des pratiques religieuses en allemand ou en français. Ainsi en est-il de la confession (en allemand), des cantiques et des chants de Noël.

(30) WILLAIME (F.), *Les pasteurs d'Alsace et de Moselle*, enquête en cours de dépouillement, Strasbourg, 1979.

(31) MICHELAT (G.), SIMON (M.), *Classe, religion, comportement politique*, dans : La Pensée, n° 192, Paris, 1977.

Faut-il y voir la marque d'une confession particulière – l'influence de l'Eglise Luthérienne –, le choix des filles à la campagne s'expliquant plutôt en référence au non-choix de la langue religieuse ou, en ce qui concerne la pratique de la confession, le français étant utilisé de manière consciente comme code pour décrire les péchés commis en alsacien ? Il y aurait là une attitude comparable à celle déjà signalée à propos des réactions «reflexes» (jurons ?) face à la douleur.

Cependant les conditions concrètes d'exercice du culte interviennent bien plus qu'un choix délibéré. Mais en tout état de cause :

- à la ville, pour les garçons la préférence marquée va vers la pratique religieuse en français avec une exception pour les chants de messe ou de Noël qui sont quelquefois préférés en allemand.
- à la campagne, en cas de choix, la préférence va à l'office en allemand (prières, évangile, prêche) alors que pour les cantiques et les chants de Noël la préférence va au français.

Or, en ce qui concerne le choix de l'office, le questionnaire faisait état d'une possibilité et non pas d'une réalité. Il y a donc sur ce premier fateur une nouvelle différenciation entre les garçons et les filles (habitant respectivement la ville et la campagne). Si nous comparons ces résultats à ceux obtenus à propos des rêves, le chant religieux donnerait lieu à un décomportement du même type, le chant en allemand remplaçant pour les garçons le rêve en alsacien.

2e facteur

Il montre l'opposition entre Strasbourg et les villes moyennes d'Alsace. A Strasbourg, ce sont cette fois les filles de cadres supérieurs, d'employés et de personnels de service qui sont concernées. Elles déclarent avoir pour langue maternelle le français. Le choix de l'activité religieuse apparaît marqué par le bilinguisme allemand-français (choix de l'office en allemand et préférence pour les chants religieux en français).

Le comportement des enquêtés strasbourgeois est ainsi analogue à celui des élèves filles habitant la campagne. Il est non corrélé à celui des garçons de même domicile et de même catégorie sociale qui font précisément un choix inverse. On ne peut expliquer cette différence que par une pratique religieuse différenciée. Mais nous avons déjà souligné dans l'introduction l'aspect limité de l'enquête à ce sujet.

Par contre, les garçons des villes moyennes d'Alsace, fils d'agriculteurs de langue maternelle alsacienne, affirment leurs préférences pour une pratique religieuse dialectophone «tout azimut», la confession, les chants de messe, les chants de Noël. Pourtant, il faut noter deux exceptions importantes : une proportion non négligeable de ces élèves marquent leur préférence pour le chant de messe en allemand et pour le choix de l'office en français.

3e facteur

Le troisième facteur sépare encore Strasbourg et les villes moyennes. Cependant, sa particularité est d'opposer les employés des villes moyennes aux ouvriers

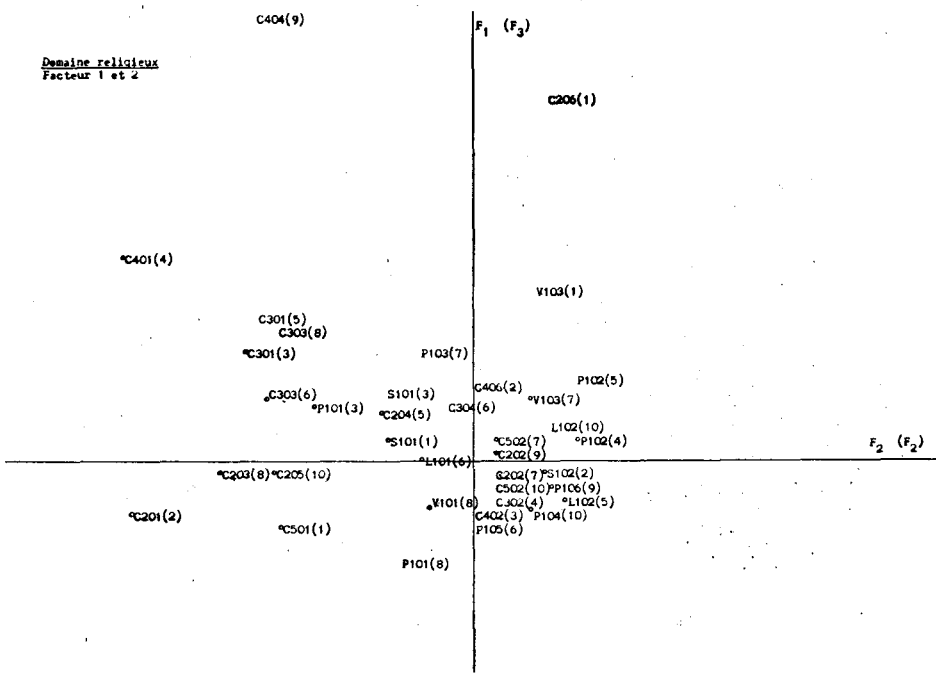

C202 Chants religieux préférés en français

C206 Chants religieux préférés en français et allemand

C301 Chants de Noël préférés en alsacien

C302 Chants de Noël préférés en français

C303 Chants de Noël préférés en alsacien et français

C304 Chants de Noël préférés en allemand

C402 Confession en français

C404 Confession en allemand

C406 Confession en français et allemand

C502 Choix d'un office allemand

°C201 Chants religieux préférés en alsacien

°C202 Chants religieux préférés en français

°C203 Chants religieux préférés en alsacien et français

°C204 Chants religieux préférés en allemand

°C205 Chants religieux préférés en alsacien et allemand

°C301 Chants de Noël préférés en alsacien

°C303 Chants de Noël préférés en alsacien et français

°C401 Confession en alsacien

°C501 Choix d'un office français

°C502 Choix d'un office allemand

de Strasbourg et aux fils d'agriculteurs dont les parents habitent la campagne proche de Strasbourg. Les enfants d'employés pour la plupart pratiquent le français et émettent un choix positif pour la confession dans cette langue. C'est pour la même raison qu'ils choisissent plutôt un office en français.

Les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs, à la fois dialectophones et francophones, se prononcent de manière éclectique pour la confession en français ou en allemand et pour une pratique religieuse hétérolinguistique. Ce fait est sans doute dû au mélange des deux populations à l'intérieur de certains collèges de l'agglomération strasbourgeoise.

4e facteur

Ce facteur ne se réfère plus à la dimension urbaine. Il oppose essentiellement les filles d'agriculteurs et de cadres moyens, de langue maternelle alsacienne, aux garçons, fils de cadres supérieurs, d'employés et de personnels de service. Pour le groupe des filles, les choix linguistiques en matière religieuse sont résolument tournés vers l'allemand, à l'exception des chants de Noël pour lesquels on préfère l'alsacien. Les garçons, quant à eux, choisissent plus volontiers dans ce domaine le bilinguisme français-alsacien.

4. Domaine public

Le questionnaire relatif à ce domaine énumérait aussi bien les relations avec les commerçants et artisans qu'avec les services comme les banques, la poste, la police. Il faisait également mention des relations interpersonnelles avec les camarades de classe ou celles dans divers situations (cantine, autobus) et celles induites par des rencontres fortuites (on demande l'heure, on va au bal, etc.).

La nature des groupes sociaux qui s'opposent est quasi homogène à celles décrites pour les domaines précédents (cf. graphique p. 31).

1er facteur

Il s'agit ici des filles de cadres supérieurs ou d'employés et personnels de service. Chez le boulanger, ou avec l'életricien, le facteur et les camarades de classe, elles s'expriment en français. Ces relations linguistiques sont de nature occasionnelle ou fortuite, occasionnelles chez les artisans et commerçants et fortuites avec les personnes âgées (renseignement horaire). Les discussions aves les camarades de classe en autobus, par exemple, se font également en français. Ainsi, en milieu urbain, pour les filles de catégories sociales citées, on peut prévoir une forte diminution de l'emploi de l'alsacien.

A l'opposé de ce groupe, la campagne regroupe les fils d'ouvriers et d'agriculteurs dont le langue maternelle est l'alsacien. Comme de juste, les communications orales qu'il s'agisse du boulanger, du bureau de poste, du restaurant ou des discussions avec les amis dans la cour de récréation ou dans l'autobus, se font exclusivement en alsacien. Il en est de même dans les rencontres fortuites avec les personnes âgées. Néanmoins, il faut noter une exception : la conversation dans les grands magasins peut, selon le cas, être bilingue.

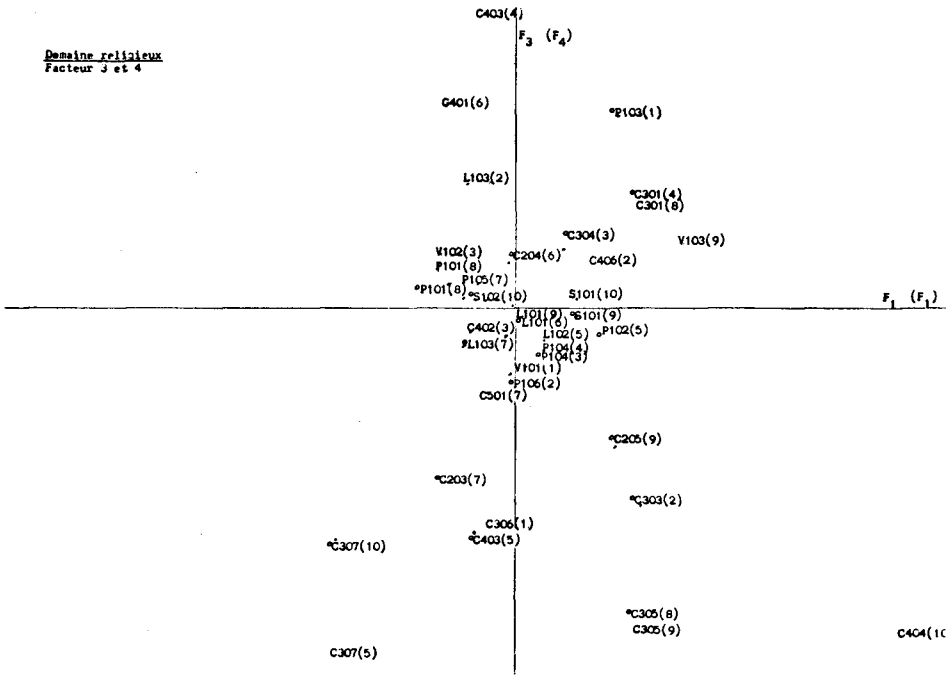

C301 Chants de Noël préférés en alsacien

C305 Chants de Noël préférés en alsacien et allemand

C306 Chants de Noël préférés en français et allemand

C307 Chants de Noël préférés en alsacien, français et allemand

C401 Confession en alsacien

C402 Confession en français

C403 Confession en alsacien et français

C404 Confession en allemand

C406 Confession en français et allemand

C501 Choix d'un office français

*C203 Chants religieux préférés en alsacien et français

*C204 Chants religieux préférés en allemand

*C205 Chants religieux préférés en alsacien et allemand

*C301 Chants de Noël préférés en alsacien

*C303 Chants de Noël préférés en alsacien et français

*C304 Chants de Noël préférés en allemand

*C305 Chants de Noël préférés en alsacien et allemand

*C307 Chants de Noël préférés en alsacien, français et allemand

*C403 Confession en alsacien et français

*C404 Confession en allemand

Le domaine public apparaît alors pour les élèves des classes de troisième comme privilégié quant au parler populaire. Dans ces conditions, les thèses soutenues précédemment apparaissent parfaitement cohérentes : persistance de l'alsacien chez les garçons de la campagne, disparition du dialecte chez les filles de la ville, non-utilisation du haut-allemand dans les deux catégories. Le français est ainsi la langue des catégories «urbanisées» dont le devenir social paraît fixé à l'avance.

L'école joue ainsi parfaitement son rôle dans le processus de perte d'identité et de division des Alsaciens. Les futurs employés du secteur tertiaire participeront au processus de francisation et les futurs producteurs conserveront leur parler local. Une précédente enquête de la CFDT en 1976, bien que tout à fait partielle, cernait déjà clairement le problème en posant la question «l'alsacien serait donc la langue des ateliers, celle des métiers d'homme' plus que celle des bureaux ?» (32) Dès lors le phénomène prenant ses racines dans la scolarisation, il serait vain d'espérer une renaissance globale de la culture alsacienne sans un renversement total de la politique scolaire à ce sujet, et ce n'est pas une réforme limitée, sans moyens réels ni formation globale des maîtres, qui modifiera le paysage linguistique en Alsace. La réforme connue sous le nom de «Réforme Holderith» a ouvert la voie, sans plus. Elle doit être poursuivie et étendue pour devenir efficace.

2e facteur

Le deuxième facteur bien que d'intensité sensiblement plus faible que le premier (5 % de la variance+ expliquée) met en évidence le déclin du dialecte chez les filles de cadres moyens ou d'agriculteurs de la campagne par rapport aux garçons des villes moyennes, fils de personnels de service. C'est ainsi que les relations linguistiques des filles sont bilingues (français-alsacien) dans toutes les situations, sauf dans deux cas : dans la cour de récréation où elles parlent français avec leurs ami(e)s et avec les personnes âgées auxquelles elles s'adressent en dialecte. Les garçons, par contre, emploient uniquement l'alsacien dans les situations citées ; ce n'est qu'avec les personnes âgées qu'ils parlent français. Cette opposition est d'autant plus intéressante que la langue maternelle des filles de cadres moyens est à la fois l'alsacien et le français et que la langue maternelle des filles d'agriculteurs est l'alsacien exclusivement alors que celle des garçons est plus spécifiquement le français. Il y a donc pour la dernière catégorie d'élèves une volonté de parler dialecte, car ils déclarent parler alsacien dans toutes les situations sauf en s'adressant aux personnes âgées. Il serait intéressant de suivre la trajectoire sociale de ces élèves : mobilité sociale ascendante ou l'inverse ? Autrement dit, la question posée est la suivante : s'agit-il d'élèves médiocres qui auraient par avance un comportement linguistique adapté à leur future insertion sociale ?

(32) *Le travailleur alsacien et sa langue*, dans : En Route, n° 178 (numéro spécial «Enseigner en Alsace – *enseigner l'Alsace), Bulletin départemental du Syndicat Général de l'Education Nationale SGEN-CFDT du Bas-Rhin, Strasbourg, 1979, p. 13.*

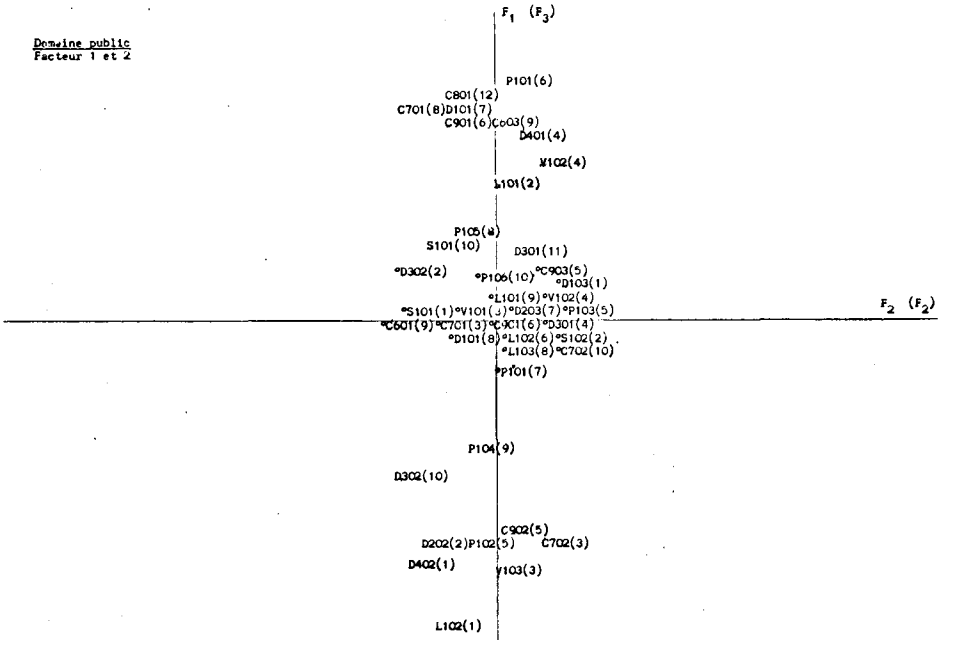

C603 Parler au supermarché en alsacien et français

C701 Parler dans la cour de récréation en alsacien

C702 Parler dans la cour de récréation en français

C801 Parler à la poste en alsacien

C901 Parler dans le bus en alsacien

C902 Parler dans le bus en français

D101 Parler au restaurant en alsacien

D202 Parler avec les artisans en français

D301 Parler avec une personne âgée en alsacien

D302 Parler avec une personne âgée en français

D401 Parler avec le boulanger en alsacien

D402 Parler avec le boulanger en français

°C601 Parler au supermarché en alsacien

°C701 Parler dans la cour de récréation en alsacien

°C702 Parler dans la cour de récréation en français

°C901 Parler dans le bus en alsacien

°C903 Parler dans le bus en alsacien et français

°D101 Parler au restaurant en alsacien

°D103 Parler au restaurant en alsacien et français

°D203 Parler avec les artisans en alsacien et français

°D301 Parler avec une personne âgée en alsacien

°D302 Parler avec une personne âgée en français

5. *Domaine des loisirs*

On entend par domaine des loisirs la lecture des journaux, l'écoute de la radio et de la télévision, l'intérêt pour la littérature dialectale, la chanson populaire et les bandes dessinées. Le champ de loisir concerné par ces questions, à caractère nettement culturel, relève aussi de l'influence des mass-media régionales (cf. graphiques pp. 33 et 35).

1er facteur

Le premier facteur du domaine précité oppose les garçons de Strasbourg et des villes moyennes d'Alsace dont la langue maternelle est l'alsacien et le français aux filles de la campagne ayant comme langue maternelle exclusivement l'alsacien. Tandis que les garçons sont fils de cadres, les filles, elles, sont du milieu ouvrier.

Quant à l'emploi des loisirs des garçons, ils préfèrent comme genre d'émission de télévision le sport, surtout la «Sportschau» allemande, à un degré moindre, ils regardent aussi les émissions de sport françaises. Par ailleurs, leurs préférences vers certaines stations radiophoniques vont vers SWF3, Europe I, France Inter et FR3 Alsace.

Les filles, par contre, allument le téléviseur surtout lorsqu'il y a des pièces de théâtre en langue allemande et elles ne s'intéressent guère aux émissions radiophoniques de SWF3 ou de France Inter.

2e facteur

Le deuxième facteur (de 11 % d'inertie) a comme particularité d'opposer les filles strasbourgeoises, qui ont comme langue maternelle le français ou l'alsacien et le français, aux garçons de la campagne de langue maternelle alsacienne. Les catégories socio-professionnelles représentées sont, pour les filles, les cadres supérieurs et les personnels de service, et, pour les garçons, les agriculteurs.

Contrairement au facteur précédent, les filles de Strasbourg préfèrent suivre des pièces de théâtre en version française. Néanmoins, elles regardent aussi des retransmissions théâtrales en langue allemande. En outre, elles s'intéressent aux films policiers français. Quant à la lecture des journaux, les filles de Strasbourg choisissent de préférence un quotidien imprimé uniquement en français. Par ailleurs, les jeunes citadins ne semblent guère s'intéresser à la chanson populaire.

Les garçons en revanche aiment écouter des chansons populaires. Au surplus, ils écoutent France Inter et FR3 Alsace. Ils préfèrent également des films policiers en langue allemande à la télévision. Pour le choix d'un quotidien, les garçons de la campagne se décident davantage pour un journal bilingue.

3e facteur

Le troisième facteur illustre le rapport existant entre les garçons, fils de cadres supérieurs ou d'employés déclarant habiter la campagne (vraisemblablement les lotissements), et les filles de la ville sans origine sociale particulière.

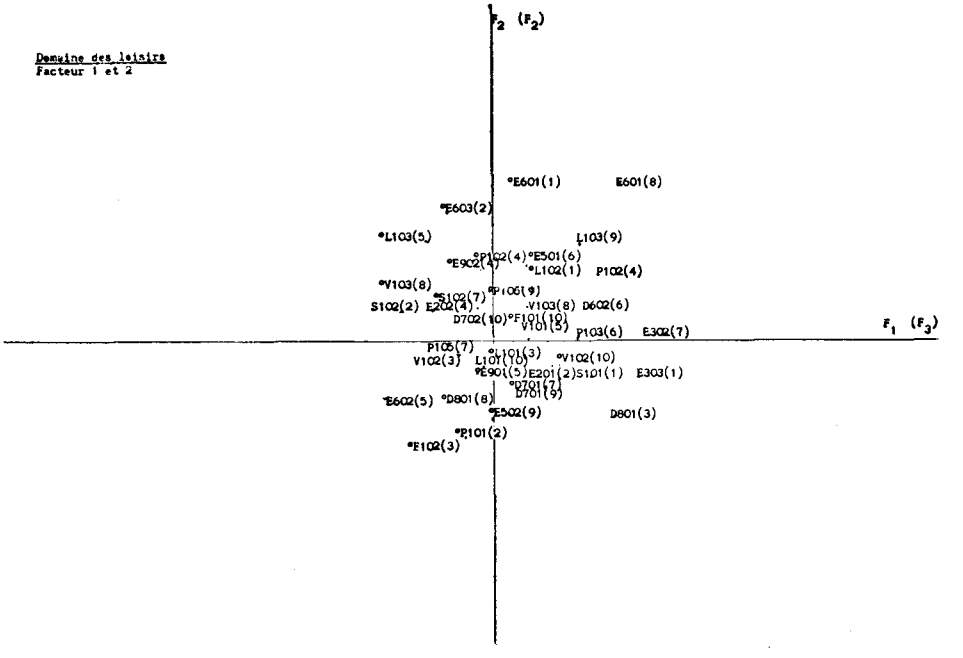

L'enfant

D602 n'écoute pas Europe I

D701 écoute France Inter

D702 n'écoute pas France Inter

D801 écoute FR3 Alsace

E201 écoute SWF3

E202 n'écoute pas SWF3

E302 suit des émissions de sport en allemand à la TV

E303 suit des émissions de sport en français et allemand à la TV

E601 suit des pièces de théâtre en français à la TV

E602 suit des pièces de théâtre en allemand à la TV

°D701 écoute France Inter

°D801 écoute FR3 Alsace

°E501 suit des policiers en français à la TV

°E502 suit des policiers en allemand à la TV

°E601 suit des pièces de théâtre en français à la TV

°E603 suit des pièces de théâtre en français et allemand à la TV

°E901 s'intéresse à la chanson populaire alsacienne

°E902 ne s'intéresse pas à la chanson populaire alsacienne

°F101 s'achète un journal français

°F102 s'achete un journal bilingue

Si bien que ce facteur rend compte de manière très spécifique de l'opposition dans le domaine des loisirs entre garçons de langue maternelle française habitant à la campagne, et les filles de langue maternelle alsacienne habitant Strasbourg ou les villes moyennes. Pour les garçons, ils suivent les films documentaires et les actualités en français à la télévision. Ils ne lisent que des articles de journaux en français et n'écoutent pas SWF3. Les filles, quant à elles, écoutent SWF3, achètent un journal bilingue et n'y lisent pas uniquement les articles en français. Elles suivent les pièces de théâtre en allemand ou en français à la télévision et les films documentaires dans les deux langues. Si elles regardent des émissions sportives à la télévision, ce sont des émissions en français.

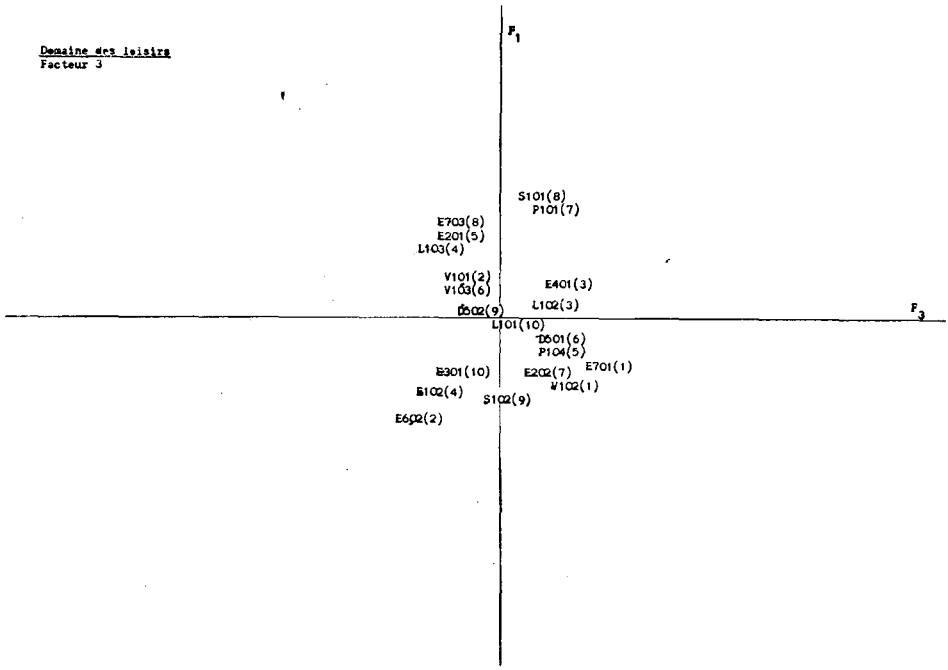

L'enfant

D501 lit seulement les articles français d'un journal bilingue

D502 ne lit pas seulement les articles français d'un journal bilingue

E201 écoute SWF3

E202 n'écoute pas SWF3

E301 suit des émissions de sport en français à la TV

E401 suit les actualités en français à la TV

E602 suit des pièces de théâtre en allemand à la TV

E701 suit des films documentaires en français à la TV

E703 suit des films documentaires en français et allemand à la TV

F101 s'achète un journal français

On retrouve dans ce domaine les mêmes clivages que ceux cités précédemment. Les enfants des classes supérieures, garçons et filles, sont fortement francisés y compris dans leurs activités culturelles extra-scolaires. Les enfants de couches moyennes ont une très nette tendance à utiliser le français dès lors que leur trajectoire scolaire leur fait espérer une mobilité sociale ascendante. Les enfants des classes populaires restent significativement moins imprégnés de culture française. Dans leur cas, le recours culturel au dialecte est difficile pour ne pas dire impossible dans la mesure où il n'existe que peu d'émissions radiophoniques ou de télévision en alsacien. Force leur est donc de se tourner vers les émissions allemandes, mais de façon relativement moins importante qu'on ne l'affirme, étant donné leur maîtrise insuffisante de la langue allemande. Ce phénomène avait été déjà constaté (sans être expliqué) par l'enquête de la CFDT déjà citée. Elle affirmait en effet que la télévision française était majoritairement regardée par les tranches d'âges de 20 à 40 ans, la télévision allemande ne devenant majoritaire que pour ceux de 50 ans [33]. Cela résulte sans aucun doute de connaissances insuffisantes de l'allemand chez les plus jeunes. Ce phénomène n'a aucune raison de régresser dans la tranche d'âge de nos enquêtés. Le problème de l'existence d'une culture dialectale spécifique dont l'existence est ignorée par les jeunes mérite d'être souligné. S'il est vrai qu'un certain nombre de jeunes chanteurs ont pu forcer le barrage des médias (après avoir été obligés de «faire la manche» pendant de longues années et après que ce combat eut été gagné dans d'autres régions où la situation des dialectes est encore plus précaire qu'en Alsace), par contre, tant pour la littérature dialectale que pour la poésie en dialecte, sa rareté dans les médias et son inexistence à l'école expliquent le peu d'intérêt manifesté par les élèves à leur égard. Il s'agit donc d'une ignorance et non pas d'un manque d'intérêt.

6. *Domaine de la conscience linguistique*

Il convenait pour compléter ces analyses d'interroger les élèves à propos d'une évaluation de leur capacités en alsacien. Par ailleurs, nous avons voulu connaître «l'image» des trois idiomes présents en Alsace chez nos enquêtés.

Nous avons au cours des analyses précédentes montré par quels mécanismes – et le système éducatif est un des initiateurs de ces mécanismes – passait le déclin du dialecte. Le but de ce paragraphe est de mesurer en quelque sorte le degré d'intériorité de ce déclin (surtout en ce qui le concerne en ville). C'est qu'en effet il y aura disparition de l'alsacien si le déclin est considéré comme inévitable par ceux qui en sont les acteurs (et les victimes). Finalement il s'agit de savoir si, pour les générations futures, «il sera toujours chic de parler français».

Plus précisement les questions concernant ce domaine touchaient à la possibilité

- d'être la langue des sentiments
- d'avoir la volonté d'assister à une messe célébrée en alsacien

(33) *Op. cit.*, p. 13.

- qu'être Alsacien c'est parler alsacien
- que l'alsacien soit un handicap dans l'éducation et dans la scolarité
- de résumer un cours d'histoire ou de géographie en dialecte
- de reconnaître pour Alsacien un dialectophone parlant français
- d'affirmer que le passage de l'alsacien à l'allemand est équivalent à l'apprentissage d'une nouvelle langue
- de l'utilité de l'allemand pour une profession future
- de penser que la diversité des dialectes forme une barrière linguistique
- qu'il est nécessaire pour les francophones d'apprendre l'alsacien
- d'une répartition d'emploi du dialecte
- de mieux parler alsacien que les parents.

Pour ce dernier domaine, nous allons tenter de faire ressortir les différents clivages constatés précédemment (cf. graphique p. 40).

1er facteur

Dans les villages, les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers dont la langue maternelle est l'alsacien, utilisent le dialecte dans plus de la moitié de leurs relations linguistiques, en particulier dans leur vie sentimentale et affective. Ils assiteraient volontiers à des offices religieux en alsacien. A l'école, ils se sentent parfaitement capables de résumer en alsacien un cours d'histoire ou de géographie appris en français. Ils considèrent également que l'alsacien n'est pas un handicap dans l'éducation et pour la scolarité. Pour eux, passer de l'alsacien à l'allemand ne correspond pas à l'apprentissage d'une langue supplémentaire, et de toute manière, ils estiment que l'allemand leur sera utile pour une profession future. Pourtant, si l'allemand n'est pas ressenti comme une langue étrangère, la diversité des dialectes alsaciens est considérée comme un handicap conduisant à des barrières linguistiques entre les Alsaciens. A notre avis, il ne faut pas voir une contradiction dans ces deux affirmations, l'allemand étant en quelque sorte la langue unificatrice, voire le dénominateur commun, et la diversité des dialectes étant au contraire éprouvé comme un facteur de division entre les Alsaciens. Ce point de vue est d'autant plus remarquable qu'en fait tous les Alsaciens comprennent les différentes formes de dialecte à l'exception des difficultés non-redhibitoires des formes dialectales d'Outre-Forêt ou du Sundgau.

Cette catégorie d'élèves considère par ailleurs qu'on ne peut pas se sentir Alsacien sans parler le dialecte, et même que les francophones devraient apprendre cette langue. Enfin, ils sont persuadés qu'ils parlent l'alsacien au moins aussi bien que leurs parents.

Ce groupe d'élèves nous semble être dans une situation où le vécu du dialecte n'est pas considéré comme une infériorité. Au contraire, l'exigence manifestée vis-à-vis des francophones traduit le refus de la domination du français et l'exigence de l'identité alsacienne à travers l'usage sans restriction de la langue maternelle.

En opposition à ce groupe, on trouve les élèves de l'agglomération strasbourgeoise de la langue mternelle française ou alsacienne et française dont les pa-

rents sont soit cadres supérieurs, employés ou soit personnels de service. Ils n'utilisent l'alsacien que pour une part inférieure à la moitié dans leurs communications linguistiques, et d'ailleurs, ils affirment le parler moins bien que leurs parents. Ils se sentent incapables de résumer un cours d'histoire ou de géographie en alsacien et affirment que le dialecte est un handicap dans l'éducation et leur scolarité. Pour eux, l'identité alsacienne ne se mesure pas à l'aulne du dialecte. Ils n'assisteraient pas non plus à une messe en alsacien. Enfin, leur vie affective ou sentimentale ne s'exprime pas en alsacien.

Ainsi ce groupe est linguistiquement antagonique au précédent. Cette division linguistique se répercute déjà au niveau des adultes dans les formes prises par la division sociale et technique du travail (si l'on croit l'enquête de la CFDT de 1976).

2e facteur

Le premier facteur faisait état de la séparation qui existe entre ville et campagne, d'une part, et, d'autre part, enfants de couches sociales dont le devenir semble bien être dès maintenant tracé (au moins sur le plan linguistique). Le second facteur nous montre les différences de comportement linguistique qui vont exister entre filles et garçons.

D'un côté, les filles d'ouvriers, quelque soit le lieu d'habitation, quelque soit la langue maternelle, considèrent l'alsacien comme un handicap dans l'éducation et la scolarité. Logiquement, elles affirment qu'un dialectophone serait toujours plus faible en français qu'un francophone. Mais en même temps, elles ont persuadées qu'elles parlent l'alsacien mieux (sic !) que leurs parents. Bien que le passage de l'alsacien à l'allemand ne soit pas considéré comme l'apprentissage d'une langue supplémentaire, ce n'est pas pour autant qu'elles ont conscience de l'utilité de l'allemand en vue de l'exercice d'une profession future. Nous retrouvons ainsi globalisée sur le plan de la conscience linguistique que la désaffection relative du dialecte chez les filles.

A la différence des filles, les garçons d'origine cadres moyens habitant Strasbourg pour qui l'alsacien reste la langue des sentiments, le passage de l'alsacien à l'allemand représente l'apprentissage d'une langue supplémentaire. Cette vision des choses ne les empêche pas de considérer l'allemand comme étant utile pour une profession future. Par ailleurs, l'alsacien n'est pas considéré comme un handicap dans l'éducation et la scolarité. Bien plus, ils estiment que les dialectophones sont aussi «forts» dans le cours de français que les francophones.

Ce second facteur traduit à l'évidence deux formes d'alsacianité : l'une mal vecue (celle des filles), l'autre bien intégrée (celle des garçons). Devant cette situation, on peut se demander si le phénomène mis en clair est analogue à celui déjà constaté lors d'une enquête réalisée dans un tout autre domaine où les comportements socio-professionnels suivaient une filière patrilinéaires des grands-pères aux enfants et où les attitudes idéologiques (dans ce dernier cas il s'agissait de problèmes religieux et de positions vis-à-vis de l'éducation sexuelle, de l'avortement et de la contraception et dans le cas actuel de la pérennité du dialecte sui-

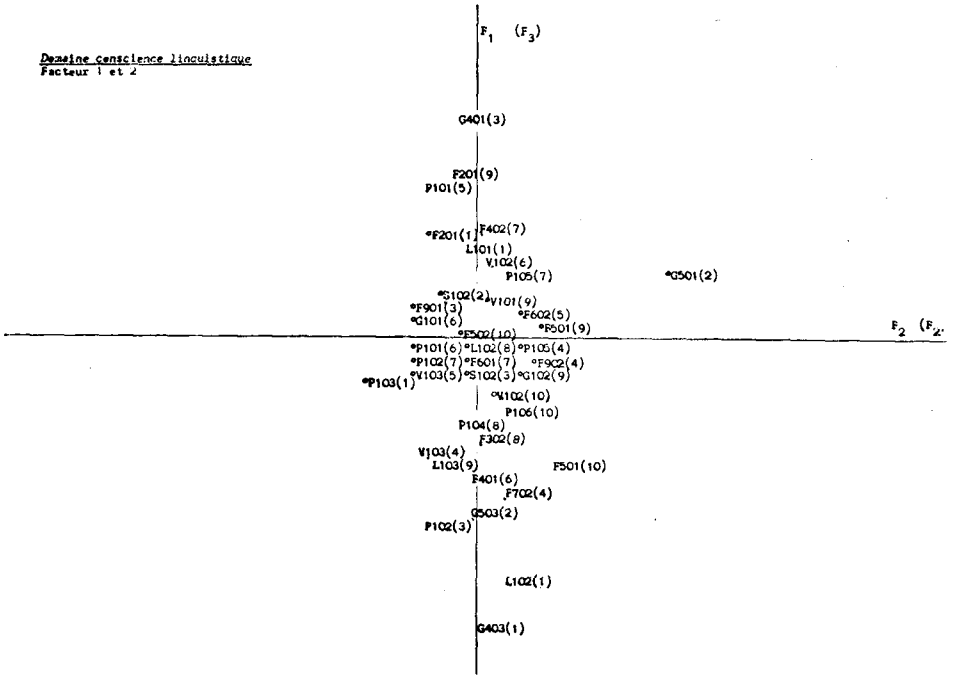

F201 La langue des sentiments est l'alsacien

F302 L'enfant n'assisterait pas à une messe célébrée en alsacien

F401 Etre Alsacien c'est parler alsacien

F402 Etre Alsacien ce n'est pas parler alsacien

F501 L'alsacien est un handicap dans la scolarité

F701 L'enfant peut résumer en alsacien un cours d'histoire

F702 L'enfant ne peut pas résumer en alsacien un cours d'histoire

G401 Part faite à l'alsacien: plus de la moitié

G403 Part faite à l'alsacien: moins de la moitié

G503 L'enfant parle alsacien moins bien que ses parents

°F201 La langue des sentiments est l'alsacien

°F501 L'alsacien est un handicap dans la scolarité

°F502 L'alsacien n'est pas un handicap dans la scolarité

°F601 Un dialectophone est aussi fort en français qu'un francophone

°F602 Un dialectophone n'est pas aussi fort en français qu'un francophone

°F901 Passer de l'alsacien à l'allemand c'est apprendre une langue supplémentaire

°F902 Passer de l'alsacien à l'allemand ce n'est pas apprendre une langue supplémentaire

°G101 L'allemand est utile pour une profession future

°G102 L'allemand n'est pas utile pour une profession future

°G501 L'enfant parle alsacien mieux que ses parents

vrait une filière matrilinéaire) [34]. Ne peut-on pas dans ces conditions poser en plus des hypothèses déjà avancées (concernant la division du travail entre garçons et filles) une autre et affirmer que le «mal vécu» du dialecte aurait ses origines dans la situation concrète des femmes alsaciennes pendant et après la guerre, les hommes subissant physiquement l'incorporation de force et l'épuration, les femmes vivant ces contraintes psychologiquement et certainement de manière plus individualisée. Dès lors, il n'est pas impossible que le débouché psychologique de ce phénomène passe par une forme relative d'acceptation de l'assimilation linguistique, surtout si on ajoute qu'elles sont (étaient) traditionnellement chargées de l'éducation des enfants et qu'elles ont pu constater les difficultés scolaires résultant de la situation linguistique particulière de l'Alsace.

VI. Conclusion

Nous avons voulu mesurer les effets de l'imposition d'une langue sur une population scolaire «normale». Mais nous connaissons déjà les résultats de la politique scolaire menée en Alsace. L'appareil idéologico-normatif d'Etat que constitue le système éducatif, est déjà à l'œuvre depuis un certain nombre d'années. Si les études de C. Regnier n'ont pas l'heur de plaire à certains, il n'en reste pas moins que l'Alsace, terre avancée de la sous-scolarisation [35], va devenir terre avancée de l'acculturation. Fort curieusement, les thèse de J. Illich sur la déscolarisation y trouvent ici toutes leurs illustrations négatives [36]. Se trouvent à l'œuvre intérêt politique et intérêt économique, véritable Far-Ouest linguistique. L'Alsacien a du subir plus d'un paragon de «Custer romanisé». L'ironie du propos ne doit pas masquer la gravité des conclusions auxquelles nous sommes arrivés. Vu de l'extérieur, qu'il s'agisse de vision française ou allemande, l'Alsace semble une province heureuse. Mais le temps vient où dans l'oubli des troubles passés monte une revendication d'identité culturelle qu'on ne peut ignorer longtemps sans risque. Il faut en effet que cette revendication têtue est une certaine force pour avoir pu résisterà toutes les grosses «Berta» linguistiques. Le dialecte n'est pas mort et il ne veut pas mourir. Certes, il est bien malade et il ne faudrait pas que les médecins qui se penchent vers lui,confondent causes et effets.

Notre étude a montré comment infrastructure économique et superstructure sont à l'œuvre dans le processus d'obsolescence. En même temps, la mécanique qui vise à l'uniformisation n'est pas parfaite. Les contradictions qui s'y font jour sont d'ordre économique. L'intérêt du maintien de l'alsacien en tant qu'instrument de domination joue à l'évidence son rôle, et à l'heure où il s'agit de savoir dans quelle Europe nous allons vivre, il n'est pas impossible que la revendication régionale réapparaisse en Alsace. Notre enquête a montré comment des employés

(34) De Montlibert (C.), Rosenfeld (H.), *Les puéricultrices* ; à paraître dans Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Paris.

(35) Cf. Regnier (C.), *op. cit.*

(36) Illich (J.), *Une société sans école*, Paris, 1975.

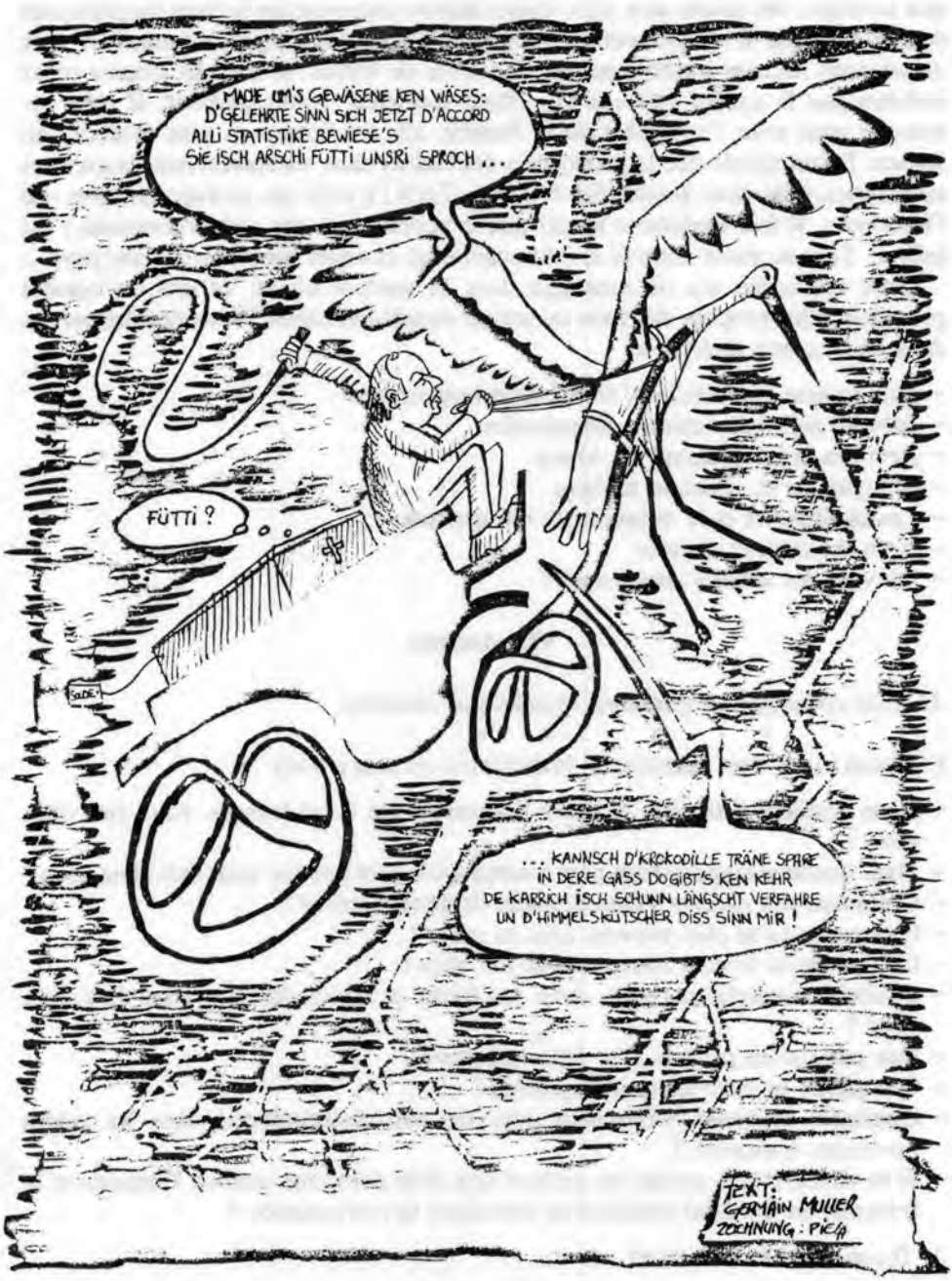

Extrait de la Revue *De Budderflade*, n° 14, Strasbourg, 1978, p. 2.

aux ouvriers, des cadres aux agriculteurs étaient assumées les formes linguistiques de la vie sociale. Il est bien connu que les idéologies ont un support matériel : aux dimensions sociales induites par les situations de travail, il faudrait ajouter celles induites par le capital culturel du milieu d'origine. Naturellement, si cette remarque vaut pour l'ensemble de la France, elle est beaucoup plus évidente en Alsace. Il faut savoir que la proportion des cadres dans les entreprises alsaciennes est inférieure de deux points (5,6% contre 7,6%) à celle des entreprises dites «de l'Intérieur». Il faut également savoir que le pourcentage des cadres alsaciens y est infime. Tout se passe comme si l'Alsacien était étranger dans son propre pays ...

Cette recherche n'a de sens que dans la mesure où en dehors du constat précédent elles propose des axes de travail supplémentaires. Nous développerons dans des travaux ultérieurs :

- Domination économique/domination linguistique
- Identité nationale/identité linguistique
- Femmes et bilinguisme en Alsace
- Bilinguisme et sélection scolaire
- Les instituteurs et la question du bilinguisme
- Apprentissage et dialecte
- Où vont les «élites» alsaciennes ?

VII. Annexe

A) Liste complète des questions choisies par domaine

1. Domaine des relations familiales et amicales

- Dans quelle(s) langue(s) ta mère s'adresse-t-elle à toi lorsque vous êtes chez vous ?
- Dans quelle(s) langue(s) ton père s'adresse-t-il à toi lorsque vous êtes chez vous ?
- Comment des parents s'entretiennent-ils généralement ?
- Que parles-tu le plus souvent avec ta mère ?
- Que parles-tu le plus souvent avec ton père ?
- Quelle(s) langue(s) parles-tu avec tes frères et sœurs lorsque vous êtes chez vous ?
- Que parlent tes parents avec leurs parents ?
- Que parles-tu avec tes grands-parents ?
- Quelles(s) langue(s) parlerais-tu avec un ami dialectophone dans les autres provinces françaises ?
- Si tu téléphones à quelqu'un sachant que cette personne connaît l'alsacien et le français, en quelle(s) langue(s) se déroulera la conversation ?

2. Domaine individuel

- Dans quelle(s) langue(s) penses-tu lorsque tu t'adonnes à une activité physique ou pratique (p. ex. bricolage, jardinage, nettoyage, emplettes, etc.) ?

- Dans quelle(s) langue(s) penses-tu lorsque tu réfléchis sur des sujets plus abstraits (politique, économie, etc.) ?
- Comment calcules-tu de tête ?
- En quelle(s) langue(s) rêves-tu ?
- Si tu te cognes la jambe, par exemple, en quelle(s) langue(s) manifesteras-tu ta douleur ?

3. Domaine religieux

- Si tu vas à l'église le dimanche et que tu as le choix, quel office religieux choisiras-tu, un office en français ou en allemand ?
- Assisterais-tu à un office religieux qui serait célébré en alsacien ?
- En quelle langue préfères-tu chanter pendant la messe ou le culte ? Et à Noël ?
- Si tu est catholique, en quelle(s) langue(s) tu confesses-tu au prêtre ?

4. Domaine public

- Comment t'exprimes-tu chez le boulanger du quartier ?
- Quelle(s) langue(s) utilises-tu dans un grand magasin ?
- Quelle(s) langue(s) parles-tu sur le terrain de sport lorsque tu es en Alsace ?
- Que parles-tu dans la cour de récréation quand tu es avec tes camarades de classe dialectophones ?
- Que parles-tu dans le bus avec un copain dialectophone ?
- Comment t'entretiens-tu avec un ami dialectophone dans la cantine scolaire ?
- Que parles-tu au bureau de poste ?
- Tu es témoin d'un accident. En quelle(s) langue(s) expliqueras-tu le déroulement à quelque agent de police arrivant sur les lieux ?
- Que parles-tu avec l'électricien, le plombier, le facteur ... ?
- Dans quelle(s) langue(s) t'adresses-tu à une personne âgée que tu rencontres dans la rue pour lui demander l'heure ?
- Lors d'un bal, en quelle(s) langue(s) adresses-tu la parole à une personne inconnue ?

5. Domaine des loisirs

- Achètes-tu d'habitude un journal imprimé uniquement en français, en allemand ou une édition bilingue ?
- Si tu as un journal bilingue en main, lis-tu uniquement les articles écrits en français ?
- Lesquelles des stations radiophoniques suivantes écoutes-tu fréquemment ? Europe n° 1, France Inter, Fr 3 Alsace, Radio Luxembourg, Radio Monte Carlo, Saarländischer Rundfunk, Südwestfunk.
- Parmi les genres d'émission de télévision diffusés en français ou en allemand, lesquels aimes-tu suivre ?
  a) en langue française : sport, actualités, films policiers, théâtre, films documentaires.

b) en langue allemande : Sport, Nachrichten, Krimis, Theater, Dokumentarfilme.

- T'intéresses-tu à la littérature dialectale ?
  Et à la chanson populaire ?
- As-tu déjà vu des livres en alsacien ?
  En as-tu déjà lu ?
- Lis-tu des bandes dessinées ?
  Sais-tu s'il en existe en alsacien ?

6. Domaine de la conscience linguistique

- Crois-tu que l'on puisse se sentir Alsacien sans parler le dialecte ?
- Dans ta vie de tous les jours (Collège, hors des heures de cours, en famille, avec tes camarades, etc.), quelle part fais-tu à l'alsacien : plus de la moitié, moitié-moitié, moins de la moitié ?
- Parles-tu alsacien : mieux que tes parents, aussi bien que tes parents, moins bien que tes parents ?
- Est-ce que l'alsacien est, à tes yeux, un handicap ou un bien qu'il faut transmettre à ses enfants ?
- A ton avis, est-ce que ceux qui parlent plutôt alsacien à la maison sont d'aussi bons élèves en français que ceux qui ne savent que le français ?
- Serais-tu capable de résumer en alsacien oralement et intégralement une leçon d'histoire ou de géographie apprise en français ?
- Peut-on reconnaître un dialectophone alsacien parlent français ?
- Peut-on reconnaître un dialectophone alsacien parlent allemand ?
- Quelle est d'après toi la langue des sentiments ?
  Et celle de l'humour ?
- Crois-tu que passer de l'alsacien à l'allemand c'est apprendre une langue supplémentaire ?
- Aurais-tu voulu apprendre l'allemand plus jeune ?
- Estimes-tu que l'allemand te sera utile plus tard dans l'exercice de ta profession ?
- Penses-tu que la diversité des dialectes forme une barrière linguistique entre les Alsaciens ?
- D'après toi, est-ce que ceux qui résident en Alsace et en ignorent le dialecte auraient intérêt à l'apprendre ?

B) Petit lexique statistique (mots pointes⁺ dans le texte)

- Analyse factorielle des correspondances : méthode d'analyse qui tend à faire apparaître les liaisons statistiques existant entre deux ensembles de critères (variables) repérés sur une population.
- Axe d'inertie (facteur) : direction de discrimination principale pour les variables mises en correspondance.
- Dimension non corrélée : Les variables de départ sont corrélées entre

elles. La présence de l'une donne lieu à une probabilité de présence de l'autre. Liaison que mesure un coefficient de correlation ou un CHI-2. Les facteurs, structures latentes des données, sont non corrélés ce qui se traduit par l'orthogonalité géométrique. Un facteur révèle donc une dimension latente de la population enquêtée.

- Modalités de réponses : Chaque critère (variable) est susceptible de donner lieu à différentes modalités de réponses. Exemple : La variable «habitat» possède trois modalités de réponses : Strasbourg (V103), ville moyenne (V101), village (V102).
- Poids : C'est l'importance relative d'un critère dans la distribution.
- Rang : Les facteurs sont rangés par ordre de variance expliquée de manière décroissante. Ainsi pour le domaine des relations familiales et amicales un seul facteur suffit à expliquer la globalité du phénomène. Par contre, dans le domaine religieux, quatre facteurs sont nécessaires pour obtenir un degré d'interprétation pertinant.
- Représentation graphique : projection dans le plan déterminé par deux dimensions factorielles.
- Table de contingence (tableau de Burt) : tableau des effectifs concernant la juxtaposition de plusieurs questions.
- Variance : Chaque facteur explique une part de la dispertion initiale. Cette part représente l'importance de la dimension mise à jour. Variance expliquée et inertie sont des mots synonymes.